



TENDER AMENDMENT

RETURN BIDS TO:

Parks Canada Agency
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300
Calgary, AB T2P 3M3
Bid Fax: (403) 292-4475

The referenced document is hereby amended: unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the contract remain the same.

Issuing Office:

Parks Canada Agency
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300
Calgary, AB T2P 3M3

MODIFICATION D'APPEL D'OFFRES

RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Agence Parcs Canada
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300,
Calgary, AB T2P 3M3
N° de télécopieur pour soumissions : (403) 292-4475

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300
Calgary (AB) T2P 3M3

Title: Programme de revêtement des chemins de la station de transfert et des terrains de camping, parc national Jasper		
Solicitation No.: / N° de l'invitation : 5P420-17-5087/A	Amendment No.: / N° de modification de l'invitation : 001	Date: May 15, 2017 Date : 15 mai 2017
GETS Reference No.: / N° de référence de SEAG : PW-17-00777887		
Solicitation Closes: / L'invitation prend fin :		
At: 02:00 PM	On: May 17, 2017	Time Zone: Mountain Daylight Time (MDT)
À : 14h00	Le : 17 mai 2017	Fuseau horaire : Heure avancée des Rocheuses (HAR)
Address Inquiries to: / Adresser toute demande de renseignements à : Nicole Levesque-Welch		
Telephone No.: / N° de téléphone : (403) 292-4691	Fax No.: / N° de télécopieur : (403) 292-4475	Email Address: / Courriel : nicole.levesque-welch@pc.gc.ca
TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print) À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Address - Adresse		
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Title - Titre		
Signature		Date



MODIFICATION 001

Cette modification est apportée pour répondre aux questions posées en réponse à l'appel d'offres 5P420-17-5087/A :

A. QUESTIONS ET RÉPONSES

- Q1. Est-ce qu'il y a des plans de situation des terrains de camping B, C et D?
- R1. Les plans de situation de ces trois terrains de camping se trouvent dans le dossier DSP 2 – 17-5087; ces plans indiquent entre autres l'emplacement des aires de réparation et des types de réparation à effectuer. Prière de noter que ces figures sont fournies uniquement à titre informatif, et le soumissionnaire retenu doit confirmer les emplacements et les types de réparation requis avant de commencer les travaux de construction.
- Q2. Travaux de ragréage ponctuel de l'asphalte
- En quoi consistent ces travaux?
 - La superficie, le nombre et les dimensions des réparations à effectuer
 - La profondeur du revêtement bitumineux
- R2. Les travaux de ragréage exigent généralement la mise en œuvre et le compactage manuels d'asphalte dans des nids de poule. Les nids de poule indiqués sur les figures ont une superficie d'environ 1 m² ou moins et mesurent de 20 mm à 200 mm de profondeur. De plus, un certain nombre de ces nids de poule a été inclus en tant que pourcentage des superficies de revêtement à réparer, enlever et remplacer et serviront au besoin pour préparer l'aire à réparer en vue de recevoir un nouveau revêtement.
- Q3. Est-ce qu'il y a un endroit pour mettre en tas les déchetures d'asphalte ou s'il faut les transporter à l'extérieur du parc?
- R3. L'entrepreneur est responsable d'éliminer les déchetures d'asphalte à l'extérieur du parc.
- Q4. L'entrepreneur doit-il fournir l'asphalte et le gravier nécessaires aux travaux?
- R4. Oui, l'entrepreneur doit fournir tout l'asphalte et le gravier requis par les documents contractuels.

Tous les autres termes et conditions resteront inchangés